



Quoi de neuf à Saint-Lambert

n° 28 février 2024

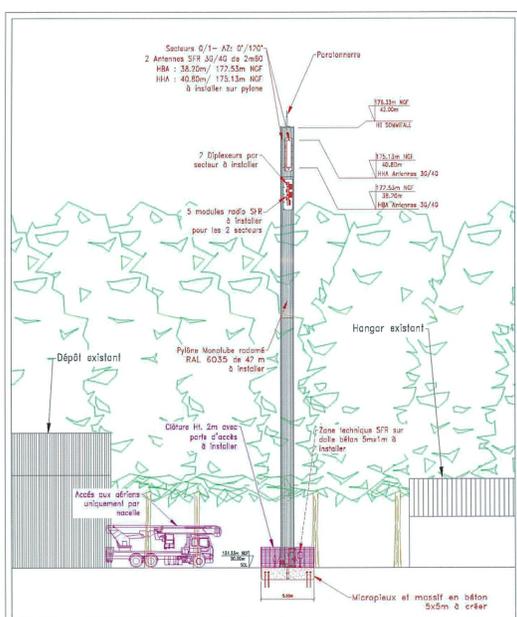


Voici notre premier quoi de neuf 2024 ! Le temps passe vite et nous sommes désormais au-delà de notre mi-mandat. Comme nous le faisons régulièrement, nous vous présentons ici les décisions que nous avons prises, les avancées sur les projets qui nous tiennent à cœur et que nous vous avons promis de réaliser.

Notre équipe est soudée et volontaire pour avancer pendant ces deux prochaines années avec des projets que nous souhaiterions faire aboutir, comme le chemin piéton reliant le bourg à Vaumurier par exemple. Cette année, malgré une situation internationale morose, il ne faudra pas oublier d'aller nous exprimer lors des élections européennes le 9 juin prochain. Dans ce contexte parfois difficile, ce qui nous donne un peu de baume au cœur, c'est que Saint-Lambert vient à nouveau d'être nommé **premier village où il fait bon vivre dans les Yvelines** et le 13^e en France avec une belle progression de 65 places ! Ce classement est réalisé sur 185 critères et récompense, au moins en partie sans doute, notre bonne gestion !

Olivier Bedouelle
Maire

ENFIN LE TÉLÉPHONE ?



Saint-Lambert fait partie du programme "New Deal" qui oblige les opérateurs à installer une antenne de téléphonie mobile dans les zones dites "blanches", ce qui est notre cas. Nous sommes au bout de la procédure et nous avons accepté récemment le projet de SFR qui devrait installer une antenne de 42 m sur le site de la source. Cette antenne se présentera comme un cylindre et permettra de couvrir l'ensemble du village. Nous vous invitons à venir consulter le dossier en mairie.

Compostez !



Comme vous le savez certainement, nous avons tous intérêt à privilégier le compostage pour toutes nos épluchures, coquilles, mais aussi cartons, papier sulfurisé, petites branches végétales, etc. Pour cela, le SIEED met à notre disposition des composteurs pour la modique somme de 15€. C'est simple à faire, rapide, écologique et surtout cela limite nos déchets. pour plus de renseignements [c'est ici](#)

ÉPICERIE PARTICIPATIVE



L'apéro à l'épicerie avec son équipe dynamique ! Si vous n'êtes pas encore inscrit au Comptoir de Saint-Lambert, vous pouvez le faire tous les samedis de 11 heures à 13 heures pour acquérir au meilleur prix de bons produits de tous les jours, mais aussi des commandes spéciales de fromage, viande, pain et fruits et légumes !

Notre école

C'était la fête à l'école fin décembre, avec la chorale des élèves, dirigée de main de "maîtres", qui a régalé son public ; et son marché de Noël préparé par les parents d'élèves dans la Maison des associations, où ont été servis du vin chaud et de bonnes crêpes.

Le 7 mars, nous emmènerons les CM1-2 et CP **au Sénat** : nous y sommes invités par notre sénateur Michel Laugier pour une visite qui durera toute une après midi !



Les travaux

CONTRAT RURAL

Le nouveau contrat rural dont nous vous avons parlé à plusieurs reprises est désormais bien lancé. Nous sommes en phase d'étude avec la maîtrise d'œuvre

qui a remporté le marché (cabinet EBK Architecture) pour le réaménagement de la Maison des associations et de la cantine. Les autres travaux prévus comme la toiture du manoir et le changement des fenêtres entreront aussi dans le cadre de ce contrat. Nous espérons une décision du Département et de la Région pour avril ou mai, afin de commencer les travaux en septembre prochain. Nous prévoyons un cout global de 650K€ avec un financement pris en charge à 70%.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux sont en passe d'être achevés dans l'ensemble du village. Nous pourrons dans les jours qui viennent régler finement cet éclairage. Les économies d'énergies seront d'environ 90% par rapport à la situation antérieure et l'éclairage désormais produit est, de l'avis de tous, beaucoup plus agréable. Toutes ces installations ont été mises en sécurité.

ASSAINISSEMENT DU VILLAGE

Le dossier progresse. Une réunion avec les habitants dont les installations sont non conformes a eu lieu en janvier. La société SERPA a commencé à faire son diagnostic et nous rencontrons début mars le SIAHVY et l'Agence de l'Eau pour avancer sur la stratégie et le financement des mises aux normes.

VOIRIE

Pour la réfection de la seconde partie du Chemin de la messe, l'appel d'offres a été lancé et nous espérons des travaux au printemps en même temps que ceux pour le Chemin du charme et du carrosse.

Concernant la route de Romainville, la municipalité de Milon-la-chapelle, après celle de Magny-les-Hameaux, a décidé de fermer cette route au motif qu'elle s'écroule. De notre côté, nous avons réalisé les travaux de sécurité rendus indispensables par l'augmentation sensible du passage des voitures et nous ne comprenons pas que Milon-la-Chapelle depuis 4 ans, n'ait pas utilisé ce temps pour se mettre en conformité.

Mairie de Saint-Lambert

13 rue de la Mairie, 78470, Saint Lambert Des bois

[Site web](#)

[Se désinscrire](#)

